

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le jeudi 23 juillet 2026 à 19h en mairie

Ordre du jour

- AFFAIRES GÉNÉRALES : Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juin 2026
- FINANCES : Tarifs de location du chalet du Marteray, de la salle communale de Chaucisse pour l'année 2027
- FINANCES : Règlement et tarifs de location du gîte 1818 à Chaucisse
- FINANCES : Règlement et tarifs de la cantine et du périscolaire pour l'année scolaire 2026-2027
- FINANCES : Décision modificative n° 2
- URBANISME : Instauration d'un permis de démolir
- PERSONNEL COMMUNAL : Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- INTERCOMMUNALITÉ : Signature d'une convention entre la commune et la CA Arlysère
- FORETS : Signature d'une convention de mandatement pour l'établissement des factures avec l'ONF
- FORETS : Etat d'assiette coupes pour l'année 2027

Points divers

- Arlysère : mise à disposition des rapports d'activité et du CFU 2025 d'Arlysère sur le site internet de la CAA.
- Expositions et animations estivales
- Divers travaux : dépose et remplacement de la cuve à fuel de la mairie, de la porte-fenêtre de la salle d'éveil, des petites fenêtres cassées au CDM
- CR de la réunion avec les écoles de Flumet et de St Nicolas la Chapelle et la mairie de Flumet au sujet du RPI, courrier d'information aux parents.
- Visite des alpages du 19 juillet 2026
- Dénomination Place de Chaucisse

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 15 juillet 2026

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

